

CIS

Integrated Life Support Services



RAPPORT SEMESTRIEL 30/06/2024

Résultats du 1^{er} semestre 2024

Poursuite d'une croissance dynamique Amélioration de la rentabilité opérationnelle

(en M€)	Données publiées ⁽¹⁾			Données à TCC ⁽²⁾	
	S1 2024	S1 2023	Var.	S1 2024	Var.
Chiffre d'affaires	199,5	154,6	+29,0%	212,5	+37,5%
Achats consommés	(81,4)	(66,4)		(86,0)	
Charges de personnel	(71,4)	(54,5)		(75,6)	
Charges externes	(29,9)	(25,1)		(32,2)	
Impôts et taxes	(3,5)	(1,0)		(3,6)	
EBITDA	12,6	7,6	+66,5%	14,2	+88,0%
Dotations aux amort. et prov.	(5,5)	(3,3)		(5,7)	
Résultat Opérationnel Courant	7,9	4,3		9,4	
Résultat Opérationnel	7,1	4,3	+64,4%	8,6	+98,6%
Résultat Financier	(1,6)	(1,0)		(2,0)	
Impôt société	(2,9)	(1,4)		(3,1)	
Résultat Net Consolidé	2,6	1,9	+33,1%	3,5	+82,6%
Résultat Net Part du Groupe	1,6	2,2	(24,4%)	2,5	+13,9%

⁽¹⁾ Le Conseil d'Administration s'est réuni le 23 septembre 2024 afin d'arrêter les Comptes Consolidés du 1^{er} semestre 2024. Les Commissaires aux Comptes ont effectué leurs procédures d'audit et leur rapport est en cours d'émission.

⁽²⁾ TCC : à taux de change constants

Activité du 1^{er} semestre 2024 : croissance de toutes les zones géographiques

CIS a publié un chiffre d'affaires de 212,5 M€ à taux de change constants au titre du 1^{er} semestre 2024, en croissance de 37,5%.

A données publiées, il s'établit à 199,5 M€, soit une croissance de 29,0% par rapport au 1^{er} semestre 2023, incluant un impact de change négatif de 13,0 M€, principalement dû à la dépréciation de certaines devises en Eurasie et en Afrique.

Ces effets de change s'améliorent depuis le début de l'année et devraient donc nettement moins pénaliser l'exercice en cours comparativement à 2023.

L'ensemble des zones géographiques ont contribué à porter l'activité : à taux de change constants, l'Amérique a progressé de 46%, l'Afrique de 44% et l'Eurasie de 28%.

Résultats du 1^{er} semestre 2024 : Amélioration de la rentabilité opérationnelle

Après un exercice 2023 impacté par plusieurs facteurs conjoncturels, la rentabilité opérationnelle du 1^{er} semestre 2024 s'est fortement améliorée. L'Ebitda progresse de 88% à 14,2 M€ à taux de change constants, soit une marge de 6,7%, contre 4,9% à la même période de l'exercice précédent.

A données publiées, l'Ebitda s'établit à 12,6 M€ en hausse de 66,5%, soit une marge sur chiffre d'affaires de 6,3%.

Le Résultat Net consolidé s'élève à 2,6 M€ (3,5 M€ à TCC) après prise en compte d'un résultat financier de -1,6 M€ et d'un impôt société de -2,9 M€.

Enfin, le Résultat Net Part du Groupe de 1,6 M€ (2,5 M€ à TCC) a été impacté par l'augmentation de 1,2 M€ des intérêts minoritaires par rapport au 1^{er} semestre 2023.

Le groupe CIS bénéficie toujours d'une situation financière saine et solide avec des capitaux propres de 65,4 M€ et une trésorerie de 50,3 M€ au 30 juin 2024.

Bonne visibilité au second semestre

L'élargissement de notre gamme de services et la montée en puissance des récents succès commerciaux permettent au Groupe d'afficher sa confiance sur les perspectives de croissance organique au second semestre 2024.

Le Groupe reste également attentif à saisir toute opportunité de croissance externe lui permettant de renforcer ses positions, soit en France dans des métiers complémentaires, soit à l'international dans son cœur de métier.

Sommaire

Comptes Consolidés.....	5
Rapport des Commissaires aux comptes	32
Responsable du Rapport Financier.....	34

Comptes Consolidés

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2024
(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	(3)	199 470	154 596	326 173
Achats consommés		(81 357)	(66 392)	(135 928)
Charges de personnel	(22)	(71 369)	(54 471)	(116 178)
Charges externes*		(29 889)	(25 131)	(53 838)
Impôts et taxes		(3 455)	(1 028)	(4 372)
Dotations aux amortissements		(2 156)	(1 529)	(3 270)
Dotations aux amortissements IFRS 16		(3 052)	(2 309)	(5 287)
Dotations et reprises aux provisions	(4)	(315)	578	1 887
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(3)	7 877	4 314	9 187
Autres produits opérationnels		90	345	744
Autres charges opérationnelles	(5)	(869)	(341)	(1 038)
RESULTAT OPERATIONNEL		7 098	4 318	8 893
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 345	1 613	3 477
Coût de l'endettement financier brut		(2 539)	(2 275)	(4 844)
Coût de la dette IFRS 16		(465)	(289)	(809)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(6)	(1 659)	(951)	(2 176)
RESULTAT AVANT IMPÔT		5 439	3 367	6 717
IMPÔT SOCIETE	(7)	(2 871)	(1 436)	(3 344)
RESULTAT NET CONSOLIDE		2 568	1 931	3 373
Part des intérêts non contrôlant		(923)	245	(184)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 645	2 176	3 189
Nombre d'actions		8 041 040	8 041 040	8 041 040
Résultat par action (en euros)		0,20 €	0,27 €	0,40 €
Résultat dilué par action (en euros)		0,20 €	0,27 €	0,40 €

*dont retraitements IFRS 16

3 444 K€

2 591 K€

5 915 K€

BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2024
(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles nettes	(8)	13 229	13 659	13 674
Immobilisations corporelles nettes	(9)	12 359	10 356	11 343
Droits d'utilisation IFRS 16 nets		11 002	7 843	7 197
Immobilisations financières nettes	(10)	543	573	483
Impôt différé actif		98	95	86
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		37 231	32 526	32 783
ACTIFS COURANTS				
Stocks	(11)	37 556	25 505	33 051
Créances clients nettes	(12)	85 072	58 801	66 971
Autres actifs courants	(13)	26 559	19 777	17 223
Impôt courant		1 641	2 720	1 595
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14)	51 598	53 256	56 048
TOTAL ACTIFS COURANTS		202 426	160 059	174 888
TOTAL ACTIF		239 657	192 585	207 671

BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2024
(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		1 557	1 557	1 557
Réserves		59 962	59 956	58 866
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 645	2 176	3 189
Intérêts non contrôlant		2 215	940	1 331
TOTAL CAPITAUX PROPRES		65 379	64 629	64 943
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions à long terme	(15)	2 758	3 054	2 565
Dettes financières à long terme		24 114	26 864	27 094
Dettes de loyer IFRS 16 à long terme	(16)	5 528	4 107	3 162
Impôt différé passif		0	0	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		32 400	34 025	32 821
PASSIFS COURANTS				
Dettes financières à court terme	(16)	16 708	3 167	10 973
Dettes de loyer IFRS 16 à court terme		5 814	4 009	4 333
Dettes fournisseurs		66 972	45 233	54 938
Impôt courant		2 362	3 584	1 667
Autres passifs courants	(17)	50 022	37 938	37 996
TOTAL PASSIFS COURANTS		141 878	93 931	109 907
TOTAL PASSIF		239 657	192 585	207 671

TABLEAUX DE FINANCEMENT (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2024
(en milliers d'euros)

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
FLUX D'EXPLOITATION			
Résultat net consolidé	2 568	1 931	3 373
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation			
Dotations aux amortissements et provisions	5 519	3 863	8 223
Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	(213)	151	(370)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation			
Incidence de la variation des stocks	(3 159)	4	(9 439)
Incidence de la variation des clients et comptes rattachés	(18 131)	(9 036)	(16 281)
Incidence de la variation des fournisseurs et comptes rattachés	10 440	286	12 611
Incidence de la variation des autres débiteurs et créditeurs	3 643	(2 820)	1 739
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	667	(5 621)	(144)
FLUX D'INVESTISSEMENTS			
Incidence des variations de périmètre	0	0	(370)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 165)	(2 164)	(5 682)
Acquisition d'actifs financiers	0	0	0
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	201	206	387
Cession d'actifs financiers	0	0	5
Autres flux liés aux opérations d'investissement	27	2	(113)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(2 937)	(1 956)	(5 773)
FLUX DE FINANCEMENT			
Actions propres	(7)	79	87
Emissions d'emprunts	1 575	10 160	18 867
Remboursements d'emprunts	(818)	(2 720)	(6 197)
Remboursements des dettes locatives IFRS 16	(2 979)	(2 606)	(5 106)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(1 261)	(1 279)	(1 278)
Dividendes payés aux actionnaires non contrôlant des sociétés intégrées	0	(169)	(178)
Retenues à la source payées par les filiales	(733)	(218)	(303)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(4 223)	3 247	5 892
Incidence des variations de cours de devises	870	(442)	(1 468)
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	(5 623)	(4 772)	(1 493)
TRESORERIE EN DEBUT D'EXERCICE	55 876	57 369	57 369
TRESORERIE EN FIN D'EXERCICE	50 253	52 597	55 876

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2024
(en milliers d'euros à l'exception du nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Ecart de conversion	Résultat net	Intérêts non contrôlant	TOTAL
Capitaux propres au 31 décembre 2022	7 777 775	1 555	80 305	(27 825)	8 843	1 400	64 278
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			8 843		(8 843)		0
Distribution de dividendes			(1 278)			(178)	(1 456)
Réserve de conversion				(1 180)		(109)	(1 289)
Actions propres	8 546	2	85				87
Réserve de consolidation							
Variation du périmètre de consolidation			(84)			34	(50)
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2023					3 189	184	3 373
Capitaux propres au 31 décembre 2023	7 786 321	1 557	87 871	(29 005)	3 189	1 331	64 943
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			3 189		(3 189)		0
Distribution de dividendes			(1 261)			0	(1 261)
Réserve de conversion				(824)		(40)	(864)
Actions propres	(948)	0	(7)				(7)
Réserve de consolidation							
Variation du périmètre de consolidation			(1)			1	0
Résultat net de l'exercice clos le 30 juin 2024					1 645	923	2 568
Capitaux propres au 30 juin 2024	7 785 373	1 557	89 791	(29 829)	1 645	2 215	65 379

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2024
(en milliers d'euros)

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
RESULTAT NET CONSOLIDE	2 568	1 931	3 373
Ecart de conversion des sociétés intégrées	(864)	(247)	(1 289)
Ecart actuariel sur engagement à prestations définies	0	66	68
RESULTAT GLOBAL	1 704	1 750	2 152
<i>Part du Groupe</i>	<i>821</i>	<i>2 041</i>	<i>2 077</i>
<i>Part des intérêts non contrôlant</i>	<i>883</i>	<i>(291)</i>	<i>75</i>

Annexe aux Comptes Consolidés

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2024

1. LE GROUPE

Les comptes consolidés semestriels de CIS clos le 30.06.2024 ont été arrêtés en date du 23.09.2024 par le Conseil d'Administration.

Ces comptes consolidés ont été soumis aux principes des normes IFRS.

Les comptes consolidés sont ceux de Catering International & Services, la société mère de l'ensemble consolidé et de ses filiales.

Le Groupe exerce 100% de son activité à l'étranger.

CIS est spécialisé dans la gestion de bases-vie en milieux extrêmes, on shore et offshore.

Intégrateur de services, le Groupe a développé une gamme complète de services (facilities et utilities management) permettant d'offrir à ses clients des solutions clés en main.

Les clients du Groupe sont constitués d'opérateurs locaux ou occidentaux, souvent de grande notoriété. Ils opèrent en général à partir d'entités locales indépendantes ou de sociétés mixtes dans des activités liées au pétrole, au gaz, aux mines, à l'ingénierie, au BTP et aux forces de maintien de la paix.

Les services du Groupe accompagnent ces clients dans leurs opérations qui se situent principalement en pays émergents ou dans des zones difficiles.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé européen doivent préparer, à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2005, leurs états financiers consolidés suivant les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement dénommées normes IAS (International Accounting Standards).

Les informations financières consolidées que la Société Catering International & Services S.A. publie au titre des exercices 2023 et 2024 sont donc établies en conformité avec le référentiel IFRS.

Le transfert de la cotation des actions CIS du marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment C) vers le système multilatéral de négociations Euronext Growth Paris, effectif depuis le 7 novembre 2022, n'impose plus l'utilisation du référentiel IFRS mais la société, dans un souci de transparence et de permanence des méthodes, continue d'adopter volontairement ce référentiel international.

Il n'y a pas de différence entre le référentiel IFRS IASB adopté par l'UE et celui appliqué par le Groupe.

Les normes, amendements et interprétations suivants ont été publiés par l'IASB et adoptés par l'UE pour application à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- les amendements à IAS 1 sur les passifs non courants avec des clauses restrictives,
- les amendements à IAS 7 et IFRS 7 « Accords de financement de fournisseurs »,
- les amendements à l'IFRS 16 « Obligation locative découlant d'une cession-bail ».

L'application de ces normes, amendements et interprétations est sans effet sur les comptes du groupe CIS.

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation ; aucune norme, amendement ou interprétation n'a été publié par l'IASB et adopté par l'UE, sans que leur application ne soit obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.

REGLES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation inclut toutes les sociétés contrôlées par Catering International & Services de façon exclusive, ou dans lesquelles la Société Catering International & Services exerce une influence notable.

Toutes les filiales et participations correspondant à ces critères sont consolidées, même si elles représentent une incidence négligeable sur l'ensemble consolidé ou si leur exploitation n'est pas appelée à se poursuivre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de la Société Catering International & Services sont consolidés par intégration globale. Le contrôle, au sens d'IFRS 10, est le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les comptes des entreprises sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont consolidés par mises en équivalence.

Il convient de noter qu'au 30 juin 2024, aucune filiale n'entre dans cette catégorie.

METHODES D'EVALUATION

Présentation des états financiers

Dans le cadre de l'application d'IAS 1 révisé, le Groupe CIS a opté pour la présentation dans un état intitulé « état du résultat global consolidé », distinct du compte de résultat, des éléments de produits et charges qui sont comptabilisés directement en capitaux propres en application d'autres normes (écarts de conversion, variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, variations de valeur des instruments de couverture de trésorerie,...).

Conception du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les « Autres produits opérationnels » et les « Autres charges opérationnelles » comprennent un nombre limité de produits ou de charges détaillés en note 5 des annexes aux comptes consolidés.

Conversion des opérations et des états financiers libellés en devises

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les dettes et créances en devises sont valorisées aux taux de change de clôture. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

Conformément à la norme IAS 29, le Groupe étudie l'évolution de l'inflation dans ses pays d'opération, et n'a pas identifié en 2024 d'économie hyper-inflationniste, au sens de ladite norme, qui nécessiterait un retraitement des états financiers.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis en euros selon la méthode suivante :

Les postes du bilan (hormis les capitaux propres convertis au cours historique) sont convertis en euros sur la base du cours des devises à la date de clôture de chaque exercice.

Les éléments du compte de résultats, ainsi que le résultat part du Groupe figurant en capitaux propres, sont valorisés au cours moyen annuel. L'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture est inscrit dans les réserves de consolidation.

Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "actifs courants" de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en "actifs non courants".

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "passifs courants".

Tous les autres passifs sont classés en "passifs non courants".

Plan de souscription d'actions

Des plans d'options de souscription d'actions peuvent être attribués par le Groupe et dénoués en actions CIS, à des conditions de prix et de délai d'exercice propres à chaque attribution.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options est évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options à la date d'attribution.

Pour valoriser les options, le Groupe utilise un modèle mathématique de type binomial. La juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées. Lors de l'exercice de l'option, le montant de trésorerie reçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des réserves consolidées.

Il n'y a actuellement aucun plan de souscription d'actions en cours.

Actions auto-détenues

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs, par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice, majoré du nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si tous les instruments dilutifs émis avaient été convertis (souscriptions d'actions ou obligations convertibles).

Le nombre moyen pondéré d'action en circulation n'est pas calculé dans la mesure où les actions propres, seuls éléments de nature à diluer le résultat par action, sont en nombre trop peu significatif pour avoir d'effet sur quelque indicateur par action que ce soit.

L'effet dilutif de chaque instrument convertible est déterminé en recherchant la dilution maximale du résultat de base par action.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent en particulier :

- Les entités qui directement ou indirectement, par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires, contrôlent exclusivement ou exercent une influence notable sur le Groupe ;
- Les principaux dirigeants du Groupe.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Selon les termes énoncés par IFRS 15, la comptabilisation du chiffre d'affaires est réalisée pour chaque contrat signé dans lequel les différentes obligations de performance ont été préalablement identifiées.

Le prix de la transaction est déterminé selon les termes contractuels et évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de remises et de taxes.

Le fait générateur de la comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites, ce qui coïncide avec le transfert de propriété du bien ou la réalisation du service.

Le carnet de commandes est évalué conformément à IFRS 15, seuls les contrats qui existent au sens de la norme sont retenus. L'estimation du prix du contrat est réalisée en utilisant la méthode de la valeur attendue des paiements à recevoir pour la part hautement probable de fréquentation, basé sur le mois précédent d'évaluation. Il est évalué à 738 M\$ au 30 juin 2024 (dont 738 M\$ au sens de la norme IFRS 15 et 0 M\$ au titre des années optionnelles) contre 618 M\$ au 30 juin 2023.

Coûts d'emprunts

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 23 révisée applicable depuis le 1^{er} janvier 2009, les coûts d'emprunts relatifs aux investissements en actifs corporels et incorporels se rapportant à des projets engagés postérieurement à cette date et dont la durée de construction / préparation est supérieure à 1 an sont obligatoirement inclus dans le coût de revient de ces actifs.

L'application de cette norme n'a pas d'incidence sur les comptes du Groupe CIS.

Contrats de location

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les états financiers du Groupe intègrent les impacts de l'application obligatoire de la norme IFRS 16 « Contrats de location » publiée le 13 janvier 2016 et remplaçant la norme IAS 17.

a- Bailleur

La norme n'a pas d'impact sur le traitement comptable actuel des contrats de vente du Groupe.

b- Preneur

Le principal impact de cette norme consiste à reconnaître au bilan tout contrat de location sans distinction entre location financement et location simple.

Tout contrat qui répond à la définition du contrat de location entraîne la comptabilisation chez le preneur d'un passif locatif à hauteur de la valeur actualisée des paiements de loyers restants et d'un actif au titre du droit d'utilisation d'un montant égal au passif locatif.

Conformément à la méthode rétrospective modifiée, aucun retraitement comparatif des états financiers antérieurs n'a été réalisé.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 16 :

- à des contrats de location de 12 mois ou moins ;
- à des contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur, en particulier matériel de bureau et de téléphonie, ordinateurs et petits équipements informatiques dont la valeur unitaire à neuf est inférieure à 5 K\$.

Dans le cadre de son activité, le Groupe conclut en tant que preneur les contrats portants sur les principaux actifs suivants :

- bureaux & entrepôts ;
- matériels de transport ;
- équipements.

Les durées d'utilisation retenues sont les durées probables d'utilisation des sous-jacents, soit :

- la durée ferme du contrat client pour lequel cette location est nécessaire
- 3 ans, si le bien concerne la structure de direction des pays ou le siège en France
- ou
- la durée ferme du contrat de location, si celle-ci est supérieure

c- Impacts sur les états financiers

Au 30 juin 2024, les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 16 sur les états financiers du Groupe sont les suivants :

IMPACTS RESULTAT en K€	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Charges externes	3 444	2 591	5 915
Dotations aux amortissements et provisions	(3 052)	(2 309)	(5 287)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	392	282	628
Résultat sur sortie d'actifs	33	35	177
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	425	317	805
Résultat financier	(465)	(289)	(809)
Résultat avant impôt	(40)	28	(4)
Impôt société	10	(7)	1
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	(30)	21	(3)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(30)	21	(3)

IMPACTS BILAN en K€	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
TOTAL BILAN	11 002	7 860	7 197
Actifs non courants	11 002	7 843	7 197
Actifs courants	0	17	0
Disponibilités	0	0	0
Capitaux Propres	(340)	(256)	(298)
Provisions à LT	0	0	0
Dettes Financières à CT & LT	11 342	8 116	7 495
Autres Dettes	0	0	0
TRÉSORERIE NETTE	0	0	0

Immobilisations incorporelles

a- Goodwill

La prise de contrôle d'activités ou de sociétés est comptabilisée selon la méthode du « coût d'acquisition » selon les dispositions de la norme IFRS 3 révisée.

Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La différence entre le coût d'acquisition de l'activité ou des titres de la société acquise, et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels correspondants à la date d'acquisition est constatée à l'actif du bilan en goodwill si elle est positive, ou en résultat de l'année d'acquisition si elle est négative.

Les frais d'acquisition sont obligatoirement comptabilisés en charges et l'entreprise peut opter pour un goodwill complet ou partiel à chaque opération.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou plus fréquemment dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les goodwills sont chacun affectés à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe. Une UGT est définie comme étant un ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe.

La valeur recouvrable de l'UGT est égale à la plus élevée de (i) sa valeur d'utilité mesurée selon la méthode des cash-flows actualisés et (ii) sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill a un caractère irréversible et ne peut donc être reprise.

Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'UGT en question.

b- Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité :

	Durée d'utilisation (en années)
Logiciels	4
Usufruit de bureaux	10
Clause de non-concurrence	5

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test de dépréciation effectué systématiquement au moins une fois par an conformément à la norme IAS 36.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Agencements et aménagements	10
Matériel de transport	5
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	5
Immobilisations situées à l'étranger	2 à 5 (suivant durée des contrats clients)

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés (coût de transport inclus) selon la méthode du prix moyen pondéré. Toutefois, pour des raisons logicielles ou légales, à défaut de pouvoir utiliser un prix moyen pondéré, la méthode du premier entré premier sorti peut être utilisée, avec un impact négligeable sur la valorisation des stocks et consommations.

Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques de péremption afférents à ces stocks.

Clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement, selon l'approche simplifiée des pertes attendues proposée par la norme IFRS 9.

Disponibilités

La trésorerie comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Les découverts sont exclus de la notion de trésorerie et équivalents de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dettes financières courantes.

Conformément à IAS 7.48, l'entité doit indiquer le montant des soldes importants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qu'elle détient et qui ne sont pas disponibles pour le groupe et l'accompagner d'un commentaire de la direction (c'est le cas, par exemple, des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie détenus par une filiale exerçant ses activités dans un pays où des contrôles de change ou d'autres restrictions juridiques existent).

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie de ressources probable au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture.

Impôt courant et impôt différé

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation et sont évalués en utilisant le taux d'imposition officiel à la date de clôture qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Il est à noter qu'il n'y a pas de régime d'intégration fiscale au sein du Groupe.

Evaluation des risques

Les risques sont de même nature que ceux développés en partie « VI. Facteurs de risques et procédures de gestion des risques » du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023, ainsi que ceux mentionnés en note 15 de la présente annexe.

3. INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En application d'IFRS 8, les secteurs opérationnels présentés sont ceux suivis par le Management et par conséquent basés sur le reporting interne du Groupe. Le Groupe réalisant la totalité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et n'étant présent que sur une unique activité, les informations sont découpées par zone géographique comme suit (en milliers d'euros) :

		06-2024	06-2023	2023	
(1)	AFRIQUE / MOYEN ORIENT	CHIFFRE d'AFFAIRES	107 394	78 346	172 480
		ROC	8 414	(450)	5 118
(2)	EURASIE	CHIFFRE d'AFFAIRES	75 180	64 538	129 365
		ROC	901	4 272	4 944
(3)	AMERIQUE	CHIFFRE d'AFFAIRES	16 896	11 712	24 328
		ROC	(1 438)	492	(875)
CHIFFRE d'AFFAIRES		199 470	154 596	326 173	
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (ROC)		7 877	4 314	9 187	
(1)	ALGERIE - BURKINA FASO - CAMEROUN - CONGO BRAZZAVILLE - CONGO (RDC) - CÔTE D'IVOIRE - ERYTHREE - GABON - GUINEE CONAKRY - MALAWI - MALI - MAURITANIE - MOZAMBIQUE - NIGER - TCHAD				
(2)	KAZAKHSTAN - MONGOLIE - RUSSIE				
(3)	BOLIVIE - BRESIL				

Les méthodes comptables servant à l'établissement de l'information sectorielle sont identiques à celles utilisées par le Groupe dans ses comptes consolidés en normes IFRS. Le résultat opérationnel courant par zone géographique inclut les frais généraux de Siège répartis au prorata du chiffre d'affaires réalisé dans la zone. L'information sectorielle relative aux actifs et passifs n'a pas été jugée pertinente.

4. DOTATIONS ET REPRISES AUX PROVISIONS

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2024	06-2023	2023
Dotation sur dépréciation des créances clients et autres créances	(11)	(171)	(158)
Dotation aux provisions d'exploitation	(304)	(340)	(814)
Reprise sur dépréciation des créances clients et autres créances		742	1 742
Reprise de provisions d'exploitation		347	1 117
Dotations et reprises aux provisions	(315)	578	1 887

5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2024	06-2023	2023
Résultat sur cessions d'immobilisations	80	152	369
Produits Divers de Gestion Courante			
Différences de règlements			
Indemnités sur autres litiges	10	193	375
Autres produits opérationnels	90	345	744

Litige Clients			
Litiges prud'homaux		(239)	(255)
Autres litiges	(258)	(19)	(90)
Destruction de Marchandises			
Pénalités	(591)	(53)	(654)
Variations de périmètre			
Dépréciation des Goodwill			
Différences de règlements	(20)	(30)	(39)
Autres charges opérationnelles	(869)	(341)	(1 038)

6. COMPOSITION DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2024	06-2023	2023
Produits nets sur cession de VMP			
Revenus des équivalents de trésorerie	316	565	1 064
Intérêts d'emprunts	(1 524)	(696)	(1 645)
Charges d'intérêts IFRS 16	(465)	(289)	(809)
Autres charges d'intérêts	(266)	(279)	(485)
Autres produits financiers	1	44	62
Coût de l'endettement financier net	(1 938)	(655)	(1 813)
Différences sur opérations de change	279	(296)	(363)
Résultat financier	(1 659)	(951)	(2 176)

Le Groupe réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours des devises.

Les procédures mises en place à ce titre ont pour objectif de limiter les expositions les plus probables, liées principalement aux flux monétaires issus de l'activité réalisée en devises étrangères.

Afin de limiter les risques de fluctuation des devises, les dépenses et recettes sont majoritairement libellées dans la monnaie du pays d'opération, maintenant ainsi un certain équilibre, notamment au niveau de la rentabilité opérationnelle.

Tous les coûts d'emprunts sont comptabilisés en résultat sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

7. IMPOTS SUR LES SOCIETES

- Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation et sont évalués en utilisant le taux d'imposition officiel à la date de clôture qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires se résorberont.
- Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.
- Il est à noter qu'il n'y a pas de régime d'intégration fiscale au sein du Groupe.
- Les déficits fiscaux des filiales étrangères font l'objet d'une comptabilisation d'impôts différés actifs que lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité.

L'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultats s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2024	06-2023	2023
Résultat avant impôt	5 439	3 367	6 717
Impôt au taux national de 25%	(1 360)	(842)	(1 679)
Effet des dépenses fiscalement non déductibles	(35)	(40)	(32)
Effet du taux d'impôt et bases fiscales des pays d'opération	(1 476)	(554)	(1 633)
Produits (charges) d'impôts sur les sociétés	(2 871)	(1 436)	(3 344)

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2023	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de conversion	Périmètre et reclassement	30/06/2024
Logiciels	1 670	196		7	63	1 936
Ecart d'acquisition / Goodwill	13 184			(592)		12 592
Clauses de non-concurrence	2 300					2 300
Autres immobilisations incorporelles	410					410
Immobilisations incorporelles brutes	17 564	196	0	(585)	63	17 238
Amortissement des logiciels	(1 193)	(120)		1		(1 312)
Amortissement des clauses de non-concurrence	(2 300)					(2 300)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(397)	(1)		1		(397)
Amortissements et dépréciations	(3 890)	(121)	0	2	0	(4 009)
Immobilisations incorporelles nettes	13 674					13 229

CIS retient comme unité génératrice de trésorerie le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, correspondant au plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe. Dans ce sens, le Groupe CIS a retenu comme UGT le niveau pays.

Le goodwill est constitué de :

- L'écart d'acquisition de la société algérienne CIEPTAL en 2006 à hauteur de 6 600 K€
- L'écart d'acquisition des sociétés brésiliennes Alternativa & Beta en 2019 pour 5 992 K€.

Ces goodwill font chaque année l'objet d'un test de dépréciation réalisé sur la valeur des UGT correspondantes.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2023	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de conversion	Périmètre et reclassement	30/06/2024
Droit d'utilisation IFRS 16	12 996	9 145	(4 884)	225		17 482
Constructions et bases-vie	6 352	4		179		6 535
Installations techniques, matériel et outillage industriel	12 143	1 351	(16)	97	635	14 210
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 085	26		12		4 123
Matériel de transport	6 879	250	(168)	170	392	7 523
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 532	400	(28)	16	11	2 931
Immobilisations en cours	443	799		24	(954)	312
Immobilisations corporelles brutes	45 430	11 975	(5 096)	723	84	53 116
Amortissement du droit d'utilisation IFRS 16	(5 799)	(3 052)	2 467	(96)		(6 480)
Amortissement des constructions et bases-vie	(3 323)	(200)		(94)		(3 617)
Amortissement des installations techniques, matériel et outillage industriel	(7 908)	(1 110)	16	(4)	(19)	(9 025)
Amortissement des installations générales, agencements et aménagements divers	(3 336)	(93)		(14)		(3 443)
Amortissement du matériel de transport	(4 897)	(426)	168	(84)	(99)	(5 338)
Amortissement du matériel de bureau et informatique, mobilier	(1 627)	(206)	8	(24)	(3)	(1 852)
Amortissements et dépréciations	(26 890)	(5 087)	2 659	(316)	(121)	(29 755)
Immobilisations corporelles nettes	18 540					23 361

10. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2023	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Périmètre et reclassement	30/06/2024
Dépôts et cautionnements	463	74	(5)	(8)		524
Prêts et autres immobilisations financières	20	10	(11)			19
Immobilisations financières nettes	483	84	(16)	(8)	0	543

11. STOCKS

Les stocks sont principalement constitués de vivres et s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Stocks de marchandises	37 576	25 584	33 059
Provisions pour dépréciation	(20)	(79)	(8)
Stocks nets	37 556	25 505	33 051

12. CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Comptes clients	86 816	61 092	68 690
Provisions clients douteux	(1 744)	(2 291)	(1 719)
Créances clients nettes	85 072	58 801	66 971

13. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Avances et acomptes versés sur commandes	3 125	2 693	2 431
Autres créances	15 363	13 054	12 634
Provisions créances douteuses	(420)	(1 104)	(420)
Charges constatées d'avance	8 491	5 134	2 578
Autres actifs courants	26 559	19 777	17 223

14. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Trésorerie disponible et équivalents de trésorerie	51 598	16 162	56 048
Trésorerie non disponible pour une utilisation par le groupe	0	37 094	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51 598	53 256	56 048

La trésorerie non disponible pour une utilisation par le groupe était celle bloquée sur l'Algérie au 30/06/2023.

Vous trouverez ci-dessous une comparaison, par catégorie, des valeurs comptables et des justes valeurs des instruments financiers de CIS, autres que ceux dont les valeurs comptables sont des approximations raisonnables des justes valeurs (en milliers d'euros).

	30/06/2024		31/12/2023	
	Valeurs comptables	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs
Actifs financiers : Obligations	3 404	3 422	3 328	3 437
Actifs financiers : Comptes à terme	13 010	13 010	16 010	16 079

La juste valeur des actifs financiers correspond à leurs prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs au 30/06/2024 (niveau 1 au sens de la norme IFRS 13).

15. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS A LONG TERME

Les provisions et autres passifs à long terme s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	30/06/2024
Litiges prud'homaux	73					73
Autres litiges Filiales	2 230	292			(117)	2 405
Provision retraite	262	18				280
Provisions et autres passifs à long terme	2 565	310	0	0	(117)	2 758

16. DETTES FINANCIERES A COURT ET LONG TERME

Les dettes financières à long terme représentent les emprunts contractés pour le financement d'achat d'équipements et financer le BFR nécessaires pour opérer les nouveaux contrats signés dans les pays d'opération.

Banque	VNC en K€ au 31/12/2023	VNC en K€ au 30/06/2024	Nominal en K€	Taux	Echéance < 1 an	Echéance >1 et < 5 ans	Echéance > 5 ans
BNP (France)	3 382	2 642	10 000	1,80%	1 500	1 142	
CEPAC (France)	14 253	14 253	20 000	3,00%	3 405	10 848	
SG (France)	5 000	5 000	5 000	3,55%	677	4 323	
Itau (Brésil)	933	849	849	12,03%	849		
SG (Mozambique)	254	183	440	20,00%	183		
SG (Mozambique)	426	440	440	23,50%	440		
Sberbank (Russie)	3 546	3 803	3 810	19,80%	2 470	1 333	
Sberbank (Russie)	1 991	3 254	3 266	21,30%	816	2 438	
VTB (Russie)	2 534	2 174	2 721	20,50%	1 087	1 087	
VTB (Russie)	1 250	1 718	2 721	9,00%		1 718	
VTB (Russie)	0	1 633	1 633	13,30%	408	1 225	
VTB (Russie)	852	0	1 089	21,30%			
Emprunts bancaires	34 420	35 949			11 835	24 114	0
Dette IFRS 16	7 495	11 342			5 814	5 528	
Découverts bancaires	172	1 346			1 346		
Comptes courants	3 475	3 527			3 527		
Dettes financières	45 562	52 164			22 522	29 642	

17. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 073	8 959	12 688
Autres dettes fiscales et sociales	35 438	28 762	25 303
Autres dettes	2 511	217	5
Autres passifs courants	50 022	37 938	37 996

18. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de Catering International & Services est composé au 30 juin 2024 de 8 041 040 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Au 30.06.2024, la Société dispose en actions propres de 255 667 titres comptabilisés en déduction des capitaux propres pour 3 934 K€. Il est rappelé qu'au 31.12.2023, 254 719 titres valorisés à 3 927 K€ étaient auto-détenus et comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Au cours de l'exercice, l'Assemblée Générale du 12 juin 2024 a décidé de procéder à une distribution de dividendes de 1 303 K€.

19. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel révisable de 45 K€ hors charges. Au titre du 1^{er} semestre 2024, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 26 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel révisable de 87 K€ hors charges. Au titre du 1^{er} semestre 2024, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 50 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel révisable de 99 K€ hors charge. Au titre du 1^{er} semestre 2024, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 57 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 16 septembre 2015, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 12 ans avec la SCI BORELY moyennant un loyer annuel révisable de 32 K€ hors charges. Au titre du 1^{er} semestre 2024, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 17 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 28 mai 2020, votre société a conclu une convention d'animation et d'assistance d'une durée de 12 mois renouvelable avec la société Financière Régis Arnoux SAS afin de renforcer le Groupe dans l'élaboration des politiques financières, opérationnelles et commerciales ainsi que dans l'assistance en matière de stratégie, d'organisation RH et de communication. Au titre du 1^{er} semestre 2024, dans le respect du cadre de cette convention, il a été enregistré en charges pour 363 K€ hors taxes d'honoraires.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 19 novembre 2020, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la SCI PHENIX moyennant un loyer annuel révisable de 30 K€ hors charges. Au titre du 1^{er} semestre 2024, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 17 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 13 avril 2022, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la SCI IMRA moyennant un loyer annuel révisable de 60 K€ hors charges. Ces bureaux faisaient l'objet d'un usufruit temporaire depuis mars 2012. Au titre du 1^{er} semestre 2024, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 32 K€ de loyers hors charges.

20. RISQUES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des engagements donnés à la date du 30.06.2024 est de 11 473 K€.

• dont cautions de bonne exécution	5 588 K€
• dont cautions de soumission d'appels d'offres	5 635 K€
• dont autres cautions	250 K€
• dont cautions de restitution d'avances	0 K€

Ces cautions ont des échéances comprises entre 1 et 5 ans.

21. ENGAGEMENTS RETRAITE

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan d'un montant de 280 K€.

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant sur le personnel actif que pour le personnel retraité, net des actifs de couverture et des montants non reconnus en application des dispositions de la norme IAS 19.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel sont scindés en 2 catégories :

- Charge de désactualisation de la provision (nette du rendement des actifs de couverture) portée en résultat financier
- Charge opérationnelle correspondant au coût des services rendus

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Taux de rotation moyen du personnel : 5%
- Revalorisation des salaires : 2,45% annuel
- Taux d'actualisation : 3,59% l'an
- Coefficient de mortalité séparé selon les tables de mortalité Hommes / Femmes distinctes (Référence : Table Insee TD 2012-2016)

22. PERSONNEL

L'évolution des frais de personnel et des effectifs s'analyse comme suit (frais de personnel en milliers d'euros) :

	06-2024			2023		
	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur
Personnel Siège	52	3 588		52	7 342	
Personnel Local	13 916	67 697		11 026	108 754	
Total Effectif CIS	13 968	71 285	0	11 078	116 096	0
Personnel Extérieur	1 272	84	6 892	1 157	82	11 834
Effectif géré par le Groupe	15 240	71 369	6 892	12 235	116 178	11 834

23. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-après :

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts du Groupe	
		06-2024	2023
CIS	Société mère	100%	100%
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	100%	100%
CIS CAMEROUN	Intégration globale	100%	100%
CIS TCHAD	Intégration globale	100%	100%
CIS BRASIL	Intégration globale	100%	100%
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	Intégration globale	100%	100%
CIS NOUVELLE-CALEDONIE	Intégration globale	60%	60%
CIEPTAL	Intégration globale	100%	100%
ICS GUINEE Conakry	Intégration globale	100%	100%
CISY YEMEN	Intégration globale	50%	50%
CAC KAZAKHSTAN	Intégration globale	100%	100%
CIS NIGER	Intégration globale	100%	100%
CIS BURKINA FASO	Intégration globale	100%	100%
GCS GUINEE Conakry	Intégration globale	100%	100%
CNA	Intégration globale	100%	100%
MOHJAT AL-IRAQ GENERAL TRADE	Intégration globale	100%	100%
CIS MIDDLE-EAST	Intégration globale	100%	100%
CIS MALI	Intégration globale	95%	100%
CIS NACALA	Intégration globale	65%	65%
SUPPORT SERVICES MONGOLIA	Intégration globale	49%	49%
CATER CONGO	Intégration globale	100%	100%
CIS MOCAMBIQUE	Intégration globale	79%	79%
CIS ARABIA	Intégration globale	100%	100%
TSC RDC	Intégration globale	100%	100%
CIS KOWEIT	Intégration globale	94%	94%
BETA	Intégration globale	100%	100%
CIS KASHAGAN	Intégration globale	53%	53%
CIS MALAWI	Intégration globale	100%	100%
CIS SENEGAL	Intégration globale	100%	100%
CSS CONGO	Intégration globale	49%	49%
CIS GABON	Intégration globale	100%	100%
ISC CAMEROUN	Intégration globale	100%	100%
SSC CONGO BRAZZAVILLE	Intégration globale	100%	100%

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts du Groupe	
		06-2024	2023
CIS OUGANDA	Intégration globale	80%	80%
SIS BURKINA FASO	Intégration globale	95%	95%
CIS MONGOLIE	Intégration globale	100%	100%
CIS COTE D'IVOIRE	Intégration globale	90%	90%
WELHY CIS GUINEE	Intégration globale	65%	65%
CIS SUPPORT SERVICES UZBEKISTAN ⁽¹⁾	Intégration globale	100%	-

⁽¹⁾ CIS SUPPORT SERVICES UZBEKISTAN est une filiale à 100% de CIS, intégrée à compter du mois de janvier 2024

La société yéménite CISY, la société mongole Support Services Mongolia ainsi que la société congolaise CSS Congo ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale du fait du contrôle exclusif confié à la Société mère CIS bien que les pourcentages d'intérêt de CIS SA dans ces sociétés s'élèvent respectivement à 50%, 49% et 49%.

La notion de contrôle est analysée au regard des critères définis par la norme IFRS 10, à savoir :

- CIS SA détient le pouvoir sur CISY, SSM et CSS,
- CIS SA est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec CISY, SSM et CSS,
- CIS SA a la capacité d'exercer son pouvoir sur CISY, SSM et CSS de manière à influencer sur ces rendements.

Le groupe CIS détient une filiale en Russie consolidée selon la méthode de l'intégration globale au 30 juin 2024, qui exerce son activité uniquement pour le marché local.

Le Groupe suit avec la plus grande attention le développement de la situation compte tenu de la crise ukrainienne et s'attache, dans ce contexte, à accompagner ses clients et ses collaborateurs dans le respect des dispositions légales et réglementaires, notamment en développant l'autonomie opérationnelle de sa filiale russe.

À la date d'arrêté des comptes au 30 juin 2024, CIS SA détient toujours l'intégralité du capital et des droits de vote de sa filiale russe, qu'elle consolide au regard des critères définis par la norme IFRS 10.

24. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle
Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes du groupe Catering International & Services, et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels de Catering International & Services, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration sur la base des éléments disponibles. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes consolidés semestriels.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Fait à Marseille, le 23 septembre 2024
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC

Luc-René CHAMOULEAU

Odycé, SAS

Membre de Moore Global

Sylvain LAVAGNA

Responsable du Rapport Financier

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes présentés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et des principales transactions entre parties liées, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.

Yannick MORILLON
Directeur Général